

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 27 février 2020 relatif à la composition du jury de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des attachés d'administration hospitalière stagiaires

NOR : SSAH2030100A

Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 2001-1207 du 19 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 6 février 2012 déterminant les modalités d'organisation et de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des fonctionnaires recrutés par inscription sur liste d'aptitude et des personnels détachés dans le corps des attachés d'administration hospitalière,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des attachés d'administration hospitalière stagiaires au titre du cycle de formation qui s'est déroulé du 11 février au 13 décembre 2019 est composé comme suit :

Monsieur Rodrigue FALLOURD, adjoint à la cheffe de bureau, représentant la directrice générale de l'offre de soins, président ;

Madame Marie RENAULT, directrice des ressources humaines, représentant le directeur de l'EHESP ;

Madame Chantal ROUSSEAU, attachée d'administration hospitalière au centre hospitalier universitaire de Rennes.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 27 février 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Pour la directrice générale de l'offre de soins :
*L'adjointe au sous-directeur
des ressources humaines du système de santé*
MAUD SOULIER